

AFFAIRE N° 3

PROPOSITION de M. CARPIN MOUTOUSSAMY concernant un terrain à Domenjod.

Le MAIRE donne lecture de la lettre de M. CARPIN en date du 24 Octobre 1961 et dont la teneur suit:

OBJET: offre concernant la vente d'un terrain de 2.720 m² sis à la Rivière des Pluies au lieu dit "DOMENJOD".

Monsieur le Maire,

En Juin 1960, je vous avais adressé des propositions de vente concernant un terrain d'une superficie de 2.720 m² à la Rivière des Pluies au lieu dit "DOMENJOD".

Le Conseil Municipal ayant refusé d'acheter mon terrain motif pris de ce que son prix était trop élevé (3.750.000 Fr.).

J'ai l'honneur de vous renouveler mon offre pour le prix de 3.250.000 Fr.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée./.

Signé: Emilien Carpin Moutoussamy.

LE MAIRE. - Messieurs, cette proposition vous a déjà été soumise une première fois le 21 Juin 1960. A ce moment là M. CARPIN nous réclamait la somme de 3.750.000 Fr. Aujourd'hui il propose 3.250.000 Fr. Il me semble que ce prix est raisonnable car le terrain est plat et très bien situé. D'ailleurs, il a été visité par M. REYDELLET ainsi que par MM. MONDON et LEVENEUR qui sont unanimes à reconnaître que l'offre de M. CARPIN est acceptable.

M. de VILLENEUVE. - Quel est le prix du m² à Domenjod?

M. REYDELLET. - Le prix du m² varie selon la situation des terrains.

LE MAIRE. - Messieurs, je vous demande de me donner votre accord de principe en attendant que le Service des Domaines puisse donner son avis quant à la valeur vénale de ce terrain.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.